

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 62 (1953)
Heft: 2

Rubrik: Secours aux enfants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Croix-Rouge, c'est l'ambiance qu'elle a créé soit parmi les enfants soit dans le corps enseignant lui-même.

Je voudrais que les «juniors», ces fillettes qui sont autour de moi maintenant comme tous les «juniors» de nos écoles, emportent avec eux le souvenir de cette Croix-Rouge non seulement jusqu'à la fin de leur scolarité, mais pendant toute leur vie. La devise de la Croix-Rouge, c'est «Servir». Eh! bien, je pense que le message que les «juniors» peuvent emporter, c'est que «servir», «donner», c'est ce qu'il y a de plus beau au monde. C'est encore meilleur de donner que de recevoir. Et si je n'avais pas tous ces souvenirs qui m'accompagnent dans ma retraite, je ne sais pas trop comment je la supporterais. Je vous demande de vous souvenir de la Croix-Rouge, comme d'une page lumineuse, dans votre vie, et je souhaite que ce souvenir vous guide plus tard et vous incite, à l'instar de la «Chaîne du bonheur», à faire plus tard, vous aussi, une chaîne du bonheur qui passe partout...

SECOURS AUX ENFANTS

Un convoi de 70 enfants réfugiés à Vienne et qui seront reçus dans des familles suisses arrivera le 17 mars.

A Radio-Lausanne

LES 5 MINUTES DU SECOURS AUX ENFANTS

En février, les émissions suivantes du Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse ont diffusées par le studio de Lausanne: le 14, la collecte du mimosa; le 21, émission réservée à la section de Sierre de la Croix-Rouge suisse; le 28, émission du groupe de la Croix-Rouge de la jeunesse d'Aubonne.

Voilà les émissions annoncées pour les mois de mars et avril, émissions diffusées chaque samedi à 18 h 40 par Lausanne sur les ondes de Sottens:

- 7 mars: Emission faite par la section neuchâteloise de la Croix-Rouge suisse;
- 14 mars: Les «juniors» du groupe de Thierrens vous parlent;
- 21 mars: Reportage sur un convoi d'enfants réfugiés allemands;
- 28 mars: Avec les «juniors» de Hollande;
- 4 avril: Un reportage sur l'aide aux sinistrés des Pays-Bas;
- 11 avril: Des «juniors» valaisans: le groupe de Praz-Jean s. Euseigne;
- 18 avril: Emission réservée à la section lausannoise de la Croix-Rouge suisse.

Le nouveau bâtiment du laboratoire central de transfusion

Colonel H. Spengler

On n'avait guère de précisions, en 1948, lorsque l'on dut calculer la place nécessaire au Service de la transfusion, que pour ce qui concernait la fabrication du plasma. Les besoins de la sérologie et du fractionnement du sang pouvaient être estimés approximativement, mais ils dépendaient essentiellement du développement futur. La place était parcimonieusement comptée, on se mit néanmoins courageusement au travail pour s'installer, en se souvenant de cette parole de Justus von Liebig: *Peu importe la cage, pourvu que l'oiseau puisse chanter.*

La fabrication du plasma put être installée dans quelques locaux situés au rez-de-chaussée et au sous-sol du magasin sanitaire de l'armée, à Berne, locaux qui suffisent encore tout juste aujourd'hui. Deux petits laboratoires, installés tout au début dans le nouveau bâtiment de la pharmacie de l'armée, servirent à loger la sérologie.

Après quelques mois déjà, on s'aperçut que ces deux laboratoires étaient insuffisants pour la sérologie. Aussi fûmes-nous heureux de pouvoir disposer d'une maison inhabitée, appartenant à la Société d'assurance générale de Berne, pour y placer provisoirement la sérologie et le service des donneurs. Nous savions en effet que cette maison devait être démolie, dès que les plans de la nouvelle construction prévue sur ce même terrain seraient adoptés par les autorités. Entre temps, nous espérions bien trouver les moyens de nous installer définitivement quelque part.

On pensa tout d'abord à une baraque; des calculs précis montrèrent qu'il serait plus avantageux de cons-

truire un bâtiment fixe pour les laboratoires, ce qui permettrait en outre de fournir également la place nécessaire aux opérations de fractionnement. Celles-ci ont lieu jusqu'à présent dans les laboratoires déjà étroits du service de la fabrication, offrant des conditions très modestes.

Seul, le terrain acquis quelques années auparavant par la Croix-Rouge suisse, à proximité immédiate de la pharmacie d'armée, à la Wankdorfstrasse, à Berne, entrat en considération. Le projet de construction, adopté par la Direction de la Croix-Rouge suisse, est dû à l'architecte Hans Brechbühler et prévoit un bâtiment de deux étages, rez-de-chaussée et sous-sol, donnant une surface utile de quatre fois 250 m². Au sous-sol, on trouvera, outre le chauffage, des caves et des entrepôts.

Au rez-de-chaussée, seront installés les bureaux du service des donneurs et de la sérologie, ainsi que le laboratoire de fractionnement du sang.

Le premier étage comprendra les trois laboratoires de la sérologie et le laboratoire de détermination des groupes sanguins de l'armée.

Le deuxième étage sera provisoirement loué pour des bureaux ou des entrepôts, mais il constitue en principe une réserve de place nécessaire, pouvant être utilisée un jour pour l'un ou l'autre des services de la transfusion. On peut prévoir, qu'en se développant, le service de transfusion aura besoin de davantage de place et qu'il sera utile de pouvoir la trouver dans le même bâtiment.